

Réunion du 15 octobre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER,
M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M.
Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M.
Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie
ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-
Louis HOERLE, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme
Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-
GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge
OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Yves SUBLON, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Denis
SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Nicole THOMAS ayant
donné pouvoir à M. Denis HOMMEL
- Excusé(s) : M. WOLF Etienne
- Absent(s) : M. BURGER Etienne, M. DEBES Vincent, Mme HOLDERITH Nadine, M. SENE Marc, Mme
WOLFHUGEL Christiane
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Philippe MEYER

**CD/2020/031
H_2020_10_01_031**

**430 - Accompagnement des familles
Renouvellement de l'offre de mise à l'abri mère-enfant au
titre de l'Aide Sociale à l'Enfance et approbation de la
convention à conclure avec le Home Protestant et l'Etat.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide de poursuivre la mise en œuvre du dispositif L'Appart'é pour une offre de 40 places de mise à l'abri mère-enfant ;
- approuve les termes de la convention cadre tripartite à conclure avec l'Etat et l'Association Home Protestant, jointe à la présente délibération, concernant le dispositif L'Appart'é permettant de disposer de 40 places de mise à l'abri mère-enfant au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- approuve les termes de la convention financière à conclure avec l'Association Home Protestant, jointe à la présente délibération, précisant les modalités de mise en œuvre du dispositif ;
- autorise le président du Conseil Départemental à signer la convention cadre tripartite à conclure avec l'Etat et l'association Home Protestant et la convention financière à conclure avec l'association Home Protestant.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 40

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Sébastien ZAEGEL	40
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201015-
lmc1140851-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 20/10/20